
ARRETE N° 020 /CAB/PMDU 12 3 JAN 2019
portant nomination du Chef de Secrétariat Particulier
du Ministre Délégué auprès du Ministre des Transport.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 98/152 du 24 juillet 1998 portant organisation du
Ministère des Transports ;
Vu le décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation
du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du
02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement
du gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 du 04 janvier 2019 portant
nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur **MOLUH NSANGOU Seidou**, Professeur des
Lycées d'enseignement Secondaire Général, Matricule : **590 821-G** est, à
compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Chef de Secrétariat
Particulier du Ministre Délégué auprès du Ministre des Transport.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la
réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure
d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 12 3 JAN 2019

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Joseph DION NGUTE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUETES

COPIE CERTIFIEE CONFORME

